



Près de chez vous



Urbanisme



Menu bucois

# Sommaire

## 4

### Finances

Retrouvez le calendrier des finances et comprenez le cycle budgétaire !



4 Finances

5 Arrêt sur images

6 Commerces

7 À votre service

8 Bon à savoir

9 Près de chez vous

10 Environnement

11 Développement Durable

12 Urbanisme

15 Arrêt sur images

16 Zoom sur

18 Associations

20 Démocratie constructive

22 Arrêt sur images

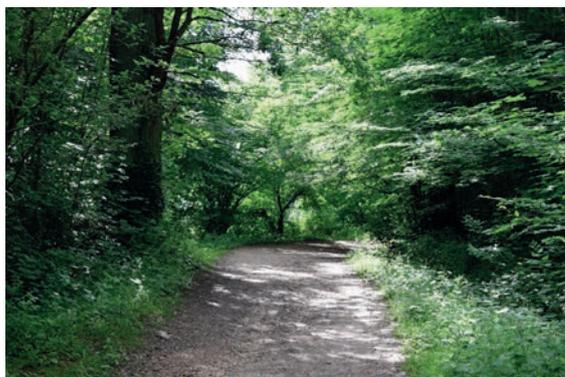
23 Enfance Éducation

24 Solidarité handicap

25 Menu bucois

26 Les Tribunes/  
Le saviez-vous ?

27 Économie



## 10

### Environnement

Suivez l'actualité environnementale et découvrez-en davantage sur la forêt bucoise.



## 15

### Arrêt sur images

En avant-première le nouveau gymnase !

## 16

### Zoom sur

SIAB et  
SIAVB,  
quelles  
différences ?



## 23

### Enfance Éducation

Une page spéciale  
pour les enfants,  
réalisée par nos  
animateurs !



## 27

### Économie

Mieux  
comprendre  
la ZAE

Journal d'informations municipales

édité par la mairie de Buc

3, rue des frères Robin, 78530 Buc

Hôtel de Ville, BP 90 236, 78532 BUC CEDEX 2

Directeurs de la publication : Stéphane Grasset, John Colleemallay

Crédit Photos : Mairie de Buc, photo de couverture © Marie-Louise Bernard

Création, mise en page : Kawan Communication 01 34 51 06 25 [www.Kawan.biz](http://www.Kawan.biz)

Impression : Messages - Dépôt légal : Décembre 2020 - Tirages 3000 exemplaires

Imprimé sur du papier PEFC dans une imprimerie certifiée Imprim'Vert.



[www.mairie-buc.fr](http://www.mairie-buc.fr)



Appli « Buc en poche »





Cette année les fêtes de Noël et de fin d'année auront un goût particulier.

Nous nous souviendrons tous de l'année 2020, marquée par la crise du covid.

Je veux tout d'abord penser à celles et ceux qui ont perdu un proche et à ceux qui ont été touchés par une forme grave du virus.

N'oublions pas non plus l'impact causé par le confinement et l'absence de relations sociales pour les personnes seules, quel que soit leur âge.

De nombreux commerces sont également très touchés et les répercussions financières seront importantes pour eux.

Beaucoup de jeunes connaissent également des difficultés : plus de possibilité de financer leurs études par des petits boulots, difficultés pour trouver stages et premier emploi.

Dans ce contexte, une fois de plus les associations et les bénévoles de Buc ont montré combien ils étaient mobilisés pour aider ceux qui sont dans le besoin.

Les services de la mairie répondent également présents pour accompagner les

Bucois et nous serons très vigilants pour ne laisser personne de côté.

**Au moment où familles et amis souhaitent se retrouver pour fêter Noël et la nouvelle année, plus que jamais nous devons tous être prudents et, malheureusement, limiter nos interactions sociales.**

Il nous faudra attendre encore quelques semaines ou quelques mois en 2021 afin de pouvoir bénéficier des vaccins pour le plus grand nombre.

**Alors, nous pourrions reprendre nos activités culturelles, associatives, sportives, revoir nos amis et notre famille, profiter des salles et des terrasses des bars et restaurants, retrouver salles de concert, de cinémas et musées, profiter de tous les commerces et des librairies, en un mot, profiter pleinement de ces moments qui nous paraissent sans doute acquis.**

Sachons mettre à profit ce que cette crise nous aura appris pour discerner ce qui est important pour nous afin de savourer l'après covid !



**Au nom de tous les élus, je vous souhaite de passer les meilleures fêtes de Noël et de fin d'année possibles.**

**Stéphane Grasset**

Maire

Vice-président de la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc

## Mieux stationner au parking du Pré Saint-Jean

Projet 1<sup>er</sup> décembre

Le parking du Pré Saint-Jean est situé en contrebas de la Mairie, en face du Théâtre des Arcades.

Afin de permettre à tous de stationner sur ce parking, la réglementation déjà en place, et notamment le principe de gratuité encadrée, va continuer à s'appliquer dans les prochains mois. Afin de faire appliquer les réglementations existantes, la Ville va effectuer des opérations de sensibilisation et de rappel aux règles dans les toutes prochaines semaines. A l'issue de cette phase de prévention, une phase de verbalisation plus soutenue sera lancée, dans l'intérêt commun de tous les utilisateurs.

### Rappel de la réglementation actuelle :

La moitié sud du parking du Pré Saint-Jean (en jaune sur la photo



Stationnement longue durée : 6 h

ci-dessus) est à durée limitée à 6 heures consécutives: c'est une zone bleue. Le stationnement doit donc s'effectuer avec un disque aux normes européennes, posé de façon très visible de l'extérieur sur votre tableau de bord, et indiquant votre horaire d'arrivée. Le stationnement est autorisé pour une durée maximale de 6 heures consécutives. Ceci favorise la rotation des véhicules et le partage des places de parking.

Les places de stationnement situées dans la partie nord du parking (en blanc sur la photo ci-dessus) continuent à être gratuites, dans la limite de 7 jours consécutifs maximum.



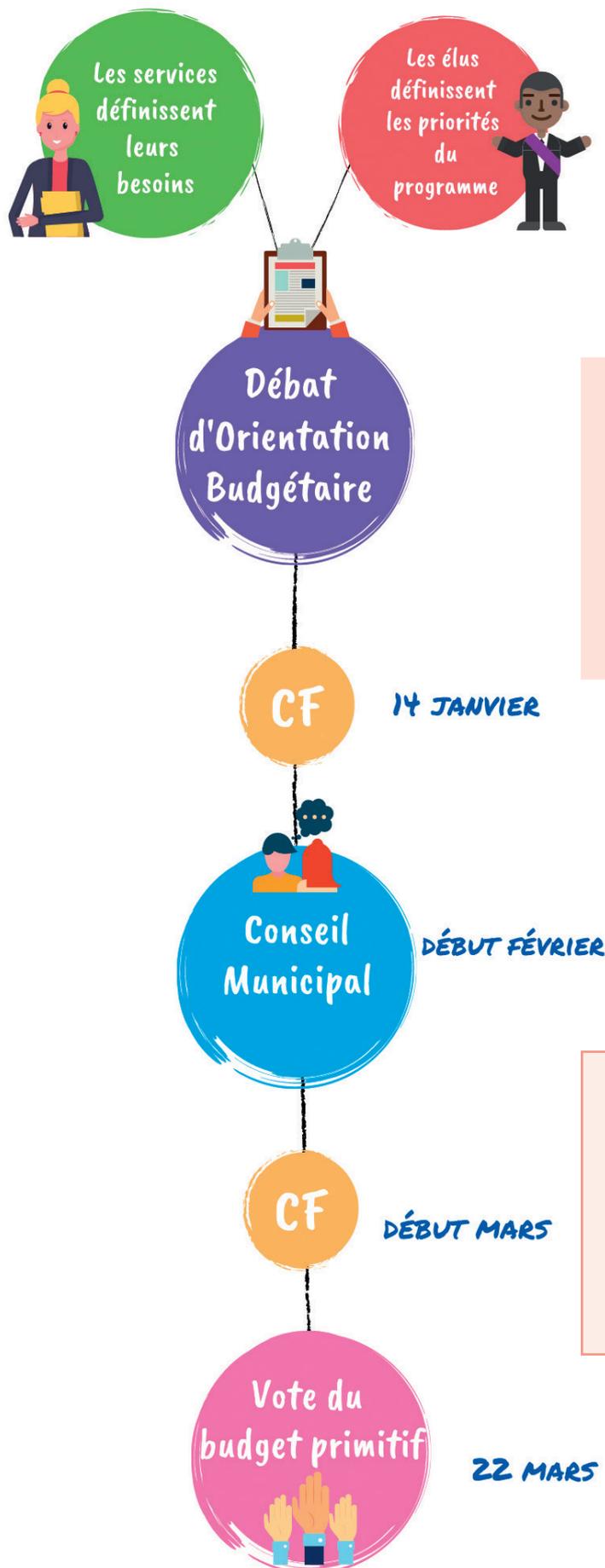
## Bon à savoir : Zones bleues et disques de stationnement aux normes

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, le disque de stationnement en France, comme dans la plupart des autres pays européens, comporte une seule fenêtre indiquant uniquement l'heure d'arrivée, et plus l'heure de départ. Vérifiez que vous avez le bon !

En France, une amende de classe 1 de 17 €, sanctionne l'absence de disque de stationnement européen ou sa non-conformité. Donc, n'oubliez pas de remplacer votre ancien disque.

# Finances

## Calendrier de la préparation du budget



### Les projets

- Chaque année les services préparent les besoins nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité et aux prestations offertes aux usagers.
- Les élus définissent les priorités retenues de leur programme afin de les intégrer au Budget de l'exercice.
- Cette projection s'effectue dans le cadre de priorités :
  - Les dépenses obligatoires ou de sécurité.
  - La nécessité du bon fonctionnement des services.
  - Projets du mandat.
  - Projets avec subvention ou retour sur investissement (économie sur les dépenses de fonctionnement).

### Débat d'orientation budgétaire :

- L'élaboration du débat d'orientation budgétaire (DOB) est une étape obligatoire du cycle budgétaire qui a pour vocation de présenter les grandes lignes de la politique budgétaire pour l'année d'exercice à venir tout en précisant certains points particuliers comme la gestion de la dette, l'évolution du personnel ou les grandes dépenses et recettes tant en section de fonctionnement qu'en investissement. Ce débat aura lieu le 1<sup>er</sup> février 2021.
- Le DOB n'a aucun caractère décisionnel.

### La Commission des Finances (CF) :

- La Commission des Finances (CF) permet d'inculquer une vision globale et stratégique au plan financier et économique. Elle se réunit à chaque grande étape budgétaire et donne un avis.
- La Commission des Finances (CF) sur l'attribution des subventions aura lieu le 14 janvier. Discussions et projets de décisions présentées au Conseil Municipal début février.
- En attendant le vote du budget 2021 fin mars, un versement sera effectué début février représentant le ¼ de chaque subvention après la validation en Conseil Municipal.
- Début mars, commission des finances préparatoire au vote du budget.

### Budget :

- Le 22 mars : vote du budget par le Conseil Municipal.
- Le budget de la commune est constitué par l'ensemble des comptes qui décrivent, pour une année civile, toutes les ressources et toutes les charges.
- Ceci signifie que toutes les dépenses et les recettes prévues doivent être inscrites au budget pour un an. Cette règle doit être respectée dans la prévision et dans l'exécution.
- Le budget intègre les résultats de l'exercice précédent.

### Le compte Administratif :

- Le compte Administratif (CA) retrace les opérations de l'exercice précédent c'est-à-dire 2020 ; il sera voté également le 22 mars.
- Les résultats seront intégrés au Budget Primitif 2021.

# Arrêt sur images

## Concours Photos de la Toussaint

Nous avons lancé notre premier concours photos sur Facebook sur le thème de :

« Et si on regardait les choses sous un autre angle : comment vous réinventez-vous ? ».

Les participants nous ont émerveillés. Notre communauté a choisi d'élire la talentueuse Lise Moreau comme gagnante du concours.



## Visite ministérielle à la déchetterie de Buc - 16 novembre

La Ministre de la Transition Écologique, Madame Barbara Pompili nous a fait l'honneur de sa présence sur notre territoire. Elle a choisi la déchetterie de Buc pour rappeler les gestes essentiels pour notre planète. Chacun d'entre nous peut participer à la valorisation des déchets.

Rendez-vous à la déchetterie pour jeter gravats, cartons, mobiliers, piles, vieilles cassettes, ordinateurs, ampoules, bouchons, vêtements...

Le plus de notre déchetterie ? Son local ressourcerie ! Vos objets sont encore en bon état ? Ils peuvent avoir une seconde vie. Emmaüs se charge de les collecter.



Plus d'info : <https://bit.ly/2IDmDdN>



## Commémoration du 11 novembre

Compte tenu des mesures gouvernementales liées aux rassemblements, la cérémonie commémorant le 102<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 a été célébrée en comité restreint. Seul un dépôt de gerbe a été effectué. Étaient présents l'Amiral Petit et M. le Maire.

Buc se souvient et honore ses soldats morts au combat.



## Journée internationale des droits de l'enfant

20 novembre

Les accueils de loisirs ont célébré la Journée internationale des droits de l'enfant.

Cette convention invite tous les pays à instituer une « Journée Mondiale de l'enfance » afin de s'engager dans la défense des droits de l'enfant : un enfant a le droit d'être éduqué, soigné, protégé, d'apprendre, de s'exprimer et de s'amuser !

Les petits bucois ont participé à cette journée en énonçant et dessinant ces droits.



# Commerces



## PREPARER SA VOITURE pour l'HIVER en SOUTENANT nos ARTISANS LOCAUX !

### Des spécialistes pour vous aider

En 1990, une jeune femme quitte le Cambodge pour la France. Les tournants de la vie l'amènent à se lancer dans les services autour des pneumatiques.

En avril 2019, Madame Hieng Kuoch lance Buc Pneus, dans la ZAE face à l'Ephad. Avec son collègue Jean-Billy Matombé, originaire de l'île Maurice, ils ont 26 ans d'expérience dans le métier. Vous pouvez venir les voir pour l'achat de pneus neufs ou d'occasion, pour la réparation d'un pneu crevé, ou pour le montage, le parallélisme et la géométrie de vos pneus.

### Nettoyer les surfaces vitrées

Pour garantir une bonne visibilité, nettoyez toutes les **surfaces vitrées** de votre véhicule, à commencer par le **pare-brise et la lunette arrière**. N'oubliez pas les **essuie-glaces**, et les **feux** avant et arrière pour bien voir et être vu.

### Vérifier les niveaux

En hiver, le thermomètre peut tomber en-dessous de 0°. Si vous n'avez pas de garage, votre voiture peut geler la nuit. Il faut un **liquide de refroidissement**, et un **lave-glace antigel**, qui supportent de très basses températures, et vérifier les niveaux. Sinon, la vie du moteur est en jeu !

### Contrôler les pneus, la batterie et les freins

N'oubliez pas de contrôler la **pression des pneus**. Il est conseillé de monter des **pneus hiver**, lorsque la température descend sous 7°. Les pneus hiver améliorent l'adhérence de votre véhicule et réduisent les distances de freinage, car la gomme utilisée ne durcit pas avec le froid. Si le confinement est levé et que vous partez à la montagne, il est conseillé de monter des pneus neige et de ne pas oublier les chaînes. Enfin, vérifiez votre **roue de secours** (si le véhicule en a une).

Contrôlez la **batterie** de votre véhicule. En cas de démarrage difficile aux premiers froids, mieux vaut la changer rapidement. Vous pouvez également charger votre batterie, si vous avez le matériel nécessaire.

Enfin, contrôlez vos **freins (disques et plaquettes)**. Si votre voiture a du mal à freiner correctement par temps sec, faites le nécessaire pour que le système de freinage soit performant.

### Préparer

Parfois, vous serez confrontés à des situations imprévues. Nous vous conseillons de réserver un petit espace dans votre coffre afin de stocker **quelques objets bien pratiques : des gants chauds, un parapluie, un racloir, une couverture, une lampe torche ainsi que les câbles de démarrage**. Ayez un kit de sécurité composé d'un triangle et d'un gilet fluorescent.

Voilà, votre voiture sera prête !

Source : Motor1.com



## BUC PNEUS 0

6, avenue Morane Saulnier, face à l'Ephad  
06 10 66 31 61 / 06 42 78 97 92 / 01 30 84 14 59

<https://buc-pneu.business.site/> [infobucpneus78@gmail.com](mailto:infobucpneus78@gmail.com)

### Mécanique, entretien et carrosserie



10 Chemin de la Geneste  
01 39 56 89 37

<http://www.carrosserieduhautbuc.fr/>



10 Chemin de la Geneste  
06 16 85 81 06 / 01 39 53 89 15  
[momento@orange.fr](mailto:momento@orange.fr)



74 rue des Artisans, dans la partie sud de la ZAE  
01 39 56 39 50  
<https://www.facebook.com/carrosseriekerambellec>  
[info@kerambellec.fr](mailto:info@kerambellec.fr)

## Le service Accueil

### Rencontre avec Lenaïg CUNY, agent d'accueil et officier d'état civil

**Buc Info :** Bonjour Lenaïg, depuis combien de temps travaillez-vous pour la mairie de Buc ?

**L.C :** Depuis 2016. Après un début de carrière dans le domaine hospitalier je sais maintenant que j'ai besoin de contact, de rythme et de tâches variées. Dans le cadre d'une réorientation professionnelle je me suis dirigée vers les métiers d'accueil.

Je recherchais un secteur où je me sentirais utile, où je pourrais aider les personnes et où la notion de service serait présente.

**Buc Info :** Quel cursus faut-il avoir pour exercer ce métier ?

**L.C :** Le recrutement reste ouvert à de nombreux types de profils, dont les autodidactes. Néanmoins, il existe des formations spécifiques :

- Baccalauréat professionnel accueil, assistance et conseil
- Titre professionnel agent d'accueil
- BTS assistantat ou tourisme

**Buc Info :** Quelles sont les missions de l'accueil ? Et combien êtes-vous pour les assurer ?

**L.C :** Nous sommes deux agents d'accueil. Nos missions au-delà de l'accueil physique des personnes consistent à réorienter les appels vers les bons services.

L'agent d'accueil agit comme un filtre.

Nous traitons de nombreux appels par jour, la difficulté c'est qu'ils sont souvent au même moment de la journée, ce qui parfois crée de l'attente et de la frustration chez certains administrés.

Nous sommes bien entendu présentes pour aider les administrés dans leurs démarches, je suis d'ailleurs officier d'état civil.

**Buc Info :** En quoi cela consiste ?

**L.C :** Un officier d'état civil est la personne qui établit les actes administratifs qui vous suivent tout au long de votre vie : pièce d'identité, acte de naissance, de décès...

Tous les documents qui ont trait à l'identité d'un individu doivent être faits en conformité et certifiés par un agent qui a délégation du maire.



Christine et Lenaïg

**Buc Info :** Quelles qualités sont nécessaires pour être un bon agent d'accueil ?

**L.C :** Avant tout de l'écoute. Quand on sollicite les services de la mairie c'est souvent parce que l'on a un souci, ou une démarche administrative. C'est rarement par plaisir.

Je m'efforce d'accueillir chaque bucois avec sourire et bienveillance. Je suis convaincue qu'avec un accueil positif on dédramatise les situations.

Je connais également parfaitement l'organigramme et les missions des services, cela me permet d'informer et de diriger au plus juste les administrés.

« On veut que les gens se sentent bien dans la commune de Buc »

Il faut savoir faire preuve d'empathie envers le public. Certaines situations sont complexes. Néanmoins il faut toujours garder une certaine neutralité et une réserve pour orienter au mieux.

**Buc Info :** Au quotidien vous rencontrez des difficultés ?

**L.C :** Il est parfois difficile de gérer l'agressivité de certains administrés souvent due à une frustration, une incompréhension, un désarroi.

Il y a souvent une forme d'impatience, et les gens oublient qu'il s'agit d'un guichet unique.

Il nous est impossible de nous dédoubler. Il faut savoir garder ses propres émotions pour accueillir le besoin de l'autre.

« Nous sommes la première image de la collectivité, nous sommes au service des bucois. »

**Buc Info :** Est-ce que vous essayez d'apporter un petit « plus » dans votre poste ?

**L.C :** Oui ! Dès que possible. On essaie déjà de personnaliser l'accueil. Certains administrés viennent régulièrement nous retenir leurs noms, échangeons sur le quotidien, avec les années certains passent uniquement pour dire bonjour : c'est très agréable et valorisant pour nous.

Chaque année au moment des fêtes de fin d'année Christine et moi nous nous transformons en lutins ! Les enfants déposent leur liste au Père-Noël et nous nous chargeons des réponses : un petit plus qui nous l'espérons participe à la magie de Noël...

+ Service Accueil  
Mairie de Buc  
3 rue des Frères Robin  
78530 Buc  
Tél. : 01 39 20 71 00



# Bon à savoir



## Rénovation du mirage

Comme vous le savez, Buc fut un haut lieu de l'aviation. En effet, Blériot s'y est installé en y implantant un aérodrome privé, puis une école de pilotage.

Notre ville devient alors une ville avec un passé marqué par l'aéronautique et représenté aujourd'hui par le célèbre Mirage III de Dassault que l'on peut apercevoir à l'entrée de la ville. Cet appareil est un don de l'entreprise Bucoise Secamic, leader français en pièces de rechange et équipements aéronautiques et militaires. Inauguré en 2009, Ce Mirage est un des emblèmes de notre ville voire un point de rendez-vous.

Désireux de préserver ce don, l'association des Anciens Combattants présidée par Monsieur l'Amiral Jacques Petit nous fait l'honneur de conduire ce projet de bénévolat pour la remise en peinture de

notre Mirage III. Cette remise en l'état commencera dès que possible.

**Saviez-vous que Marcel Dassault marque également l'histoire de l'aéronautique à Buc ?**

Marcel Dassault avait dirigé un atelier de montage chez Louis Blériot, c'est à ce moment-là que le créateur du groupe Dassault construisit le prototype de Caudron 3 doté de l'hélice Eclair, une hélice révolutionnaire que l'on peut également retrouver sur l'avion de Guynemer. C'est également à Buc et plus exactement sur le plateau, qui est devenu la zone d'activités, que Marcel Dassault a conçu, construit, et essayé le premier avion de chasse bi-place, un avion trimoteur postal et colonial. C'est en 1957/1960, que l'ingénieur fabriqua la famille des Mirage, dont le Mirage III, un modèle exposé dans notre ville.

## Nouvel espace de lecture !

Afin de vous offrir toujours davantage, la bibliothèque du Pré Saint-Jean propose désormais aux enfants un rayon de livres en anglais : petits albums et romans jeunesse.

Une façon ludique et agréable d'aborder une seconde langue ou de perfectionner ses acquis.

+ Plus d'info sur : <https://www.mairie-buc.fr/culture-loisirs-et-sports/les-bibliotheques>



## Calendrier des sapeurs-pompiers 2021

En raison du plan Vigipirate et des mesures sanitaires en vigueur, les sapeurs-pompiers ne pourront pas effectuer la tournée des calendriers en porte-à-porte, comme fait traditionnellement. Cependant, ils ont besoin de votre soutien afin de poursuivre leurs œuvres sociales envers des sapeurs-pompiers, de leurs familles et de leurs orphelins.

Vous pouvez faire un don par chèque à l'ordre des sapeurs-pompiers de Versailles à l'adresse suivante : 4 bis avenue de Paris 78000 Versailles ou bien en ligne en scannant le QR code ci-joint.



Il est également possible de faire un don via Facebook sur la page Pompiers de Versailles.

A réception de votre don, un calendrier sera déposé dans votre boîte aux lettres.

Si une personne sonne à votre porte en se présentant en tant que sapeur-pompier, merci de le signaler à la mairie ou au commissariat.



*BUC Ressources, le Campus des métiers du Social, niché dans un cadre de verdure privilégié, aux pieds des Arcades de Buc.*



**BUC  
Ressources**  
Le campus des MÉTIERS du Social

**BUC Ressources**  
1 bis, rue Louis Massotte  
78530 BUC  
Tél. : 01 39 20 19 94

## Présentation

**BUC Ressources est un centre de formation régional en éducation spécialisée, accompagnement social et médico-social créé en 1964. Il est intégré au cadre associatif de la Sauvegarde des Yvelines, (la SEAY) qui gère 32 établissements sociaux et médico-sociaux dans le département.**

Les 1000 étudiants fréquentant chaque année le campus de BUC Ressources bénéficient d'un cadre exceptionnel, leur offrant une résidence étudiante de 81 chambres, un restaurant et un centre de documentation possédant plus de 12 000 ouvrages.

Nos intervenants sont bien sûr des éducateurs spécialisés, mais aussi des médecins, des psychologues, des magistrats, des administratifs et des universitaires.

L'offre de formation y est très large, allant du niveau CAP au niveau Master. Nos étudiants viennent se former aux diplômes suivants :

- Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social **DEAES (niveau 3)**,
- Diplôme d'État d'Assistant Familial **DEAF (niveau 3)**,
- Certification professionnelle Maître et Maîtresse de Maison **(niveau 3)**,
- Certification professionnelle Surveillant de Nuit Qualifié **(niveau 3)**,

- Diplôme d'État de Moniteur Éducateur **DEME (niveau 4)**,
- Certificat National de Compétences de Mandataire Judiciaire de Protection des Majeurs **MJPM (niveau 6)**,
- Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé **DEES (niveau 6)**,
- Diplôme d'État d'Éducateur de Jeunes Enfants **DEEJE (niveau 6)**,
- Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale **CAFERUIS (niveau 6)**,
- Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale **DEIS (niveau 7)**.

Ces métiers s'exercent auprès d'un éventail de population très large qui va de la petite enfance aux personnes âgées : accompagnement de personnes vulnérables, handicapées ou âgées jusqu'aux limites de la grande dépendance qui est, pour sa part, prise en charge par le secteur sanitaire.

C'est un secteur professionnel très promoteur d'emplois en France.

Au-delà de sa vocation première, BUC Ressources a contribué à la professionnalisation du secteur social et médico-social en proposant toute une chaîne de métiers qui permettent de progresser dans l'évolution de métier du social et médico-social.

Même si la formation est sa raison d'être, son champ d'expertise est plus étendu. Ainsi, BUC Ressources dispose d'une position privilégiée pour observer et analyser, en réseau avec d'autres instances, l'évolution des besoins de l'action sociale et médico-sociale. Il a donc vocation à devenir sur son territoire, un véritable observatoire du champ social et médico-social, un laboratoire de recherches appliquées, d'évaluation, d'expertise et de veille. Il privilégie une approche anthropologique. Prendre en compte l'être humain dans son ensemble, à travers ses dimensions sociale, psychologique, culturelle, historique, physique... est une priorité.

Forte d'une équipe de 40 personnes, l'école assure aussi une fonction de développement (différents programmes pour l'élaboration de projets, l'évaluation, le conseil et l'audit) et de recherche. Elle dispose des outils nécessaires pour saisir, traiter et exploiter des données pour appuyer l'action d'une collectivité territoriale, d'une association, d'un établissement ou d'un service.

**BUC Ressources anime également toute une série de conférences et des colloques thématiques ouverts à tout public.**



**Pour en savoir plus :**

**contact@buc-ressources.org**

**Site : <http://www.buc-ressources.org>**



## Gestion de la forêt bucoise : entretien et protection de notre patrimoine

**Notre commune couvre 807 hectares dont 349 d'espaces boisés publics !**

**Les essences majoritaires sont le chêne et le châtaignier, puis le hêtre et le frêne.**

Ce dernier souffre hélas d'une maladie cryptogamique, la chalarose, qui progresse inexorablement vers l'ouest de la France et a déjà atteint la forêt bucoise. Ce champignon (*Chalara fraxinea*) très virulent peut provoquer la chute de l'arbre malade. Il pénètre par ses feuilles qui se dessèchent peu à peu et finissent par tomber. Il se dissémine très facilement car il est transporté par le vent. L'ONF est alors contraint de procéder à des coupes de sécurité que l'on constate actuellement dans notre forêt domaniale mais aussi prochainement dans le bois communal des Arcades soumis au régime forestier.

Ces coupes préventives et nécessaires, rassurez-vous, s'accompagnent également d'une reforestation afin de respecter la biodiversité et la préservation de nos forêts.

### **Saviez-vous que la commune possédait un bois communal ?**

Située entre le domaine de La Sauvegarde et l'aqueduc des Arcades, ce sont un peu plus de 6 hectares d'une forêt aux essences d'arbres très variées du fait qu'il s'agissait, à l'origine, d'un parc ornamental. A côté des chênes, châtaigniers, platanes et autres frênes, on y trouve donc des marronniers d'Inde et de vieux ifs.

Sur la rive gauche de la Bièvre qui traverse le bois communal d'Ouest en Est, se trouvent

une aulnaie marécageuse et une mégaphorbiaie (végétation dominée par de grandes herbes) qui ne permettent nullement d'envisager une sylviculture des lieux mais représentent un intéressant patrimoine écologique.

**Communal ou domanial, l'espace boisé public bucois mérite que nous le connaissions davantage pour mieux comprendre la logique de sa gestion. La municipalité envisage une présentation de celle-ci par l'ONF aux bucois à l'occasion d'une conférence organisée le printemps prochain.**



## Nos poules aussi ont leur virus

Un certain nombre de bucois possèdent un poulailler, nous les invitons à respecter les recommandations du Ministère de l'Agriculture devant l'augmentation du nombre de foyers d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) en Europe depuis quelques semaines (avec un foyer dans les Yvelines).

Évitez que vos poules entrent en contact avec d'autres oiseaux (notamment sauvages) en :

- Les confinant ou en mettant en place des filets de protection sur votre basse-cour.
- Protégeant votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles.
- Protégeant et entreposant la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse-cour, ils ne doivent pas être transportés en

dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible.

- Réalisant un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse-cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectées... pour le nettoyage de votre élevage.

Si vous constatez une mortalité anormale dans votre élevage : conservez les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

Cette épizootie n'est en aucun cas transmissible à l'homme, y compris par les œufs ou la viande.

+ Pour en savoir plus :

<http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune-crise-sanitaire>



Le rythme des jours de collecte sera modifié à partir d'avril 2021, nous vous en informerons dès le moment venu.

## Déchetterie de Buc

Pour vous débarrasser de vos déchets sans attendre les jours de collecte ou déposer ceux qui ne sont pas acceptés sur la voie publique, vous pouvez vous rendre à la déchetterie.

**Horaires :** Fermée les jours fériés

Du lundi au vendredi : 9h-13h et 14h-18h

Samedi : 9h-18h

Dimanche : 9h-13h

**Hier vos objets vous ont plu. Demain ne pourraient-ils pas plaire à quelqu'un d'autre ? Déposez vos objets à la ressourcerie de la déchetterie !**



## Collecte des déchets

Les collectes des déchets végétaux sont terminées depuis le lundi 7 décembre 2020 mais nous vous rappelons que le lundi 11 janvier une collecte de végétaux et de sapins est exceptionnellement organisée.

La collecte des végétaux reprendra chaque semaine à partir le lundi 15 mars 2021.

Concernant la collecte des déchets :

- Collecte des déchets ménagers : Mardi et vendredi.
- Collecte des déchets recyclables : Mercredi.
- Collecte des encombrants : 1<sup>er</sup> mercredi du mois.

Laura Hériot en charge du Service Urbanisme a bien voulu se faire journaliste auprès de Bernard Million-Rousseau Adjoint Délégué aux Travaux, à l'Urbanisme et à l'Aménagement, pour les besoins de cette nouvelle parution de BUC Info en posant les questions qui reviennent dans les discussions des Bucois et au sein de l'équipe des Services de la mairie.

**LH : Sur quelles grandes lignes d'action le domaine de l'urbanisme va-t-il s'appuyer tout au long de cette mandature ?**

**BMR :** Avant de répondre, je souhaite remercier les Bucois qui ont pris le temps de se connecter lors de la première réunion publique organisée le **3 novembre dernier** : ils étaient près de **150 à avoir participé**. Le thème de l'urbanisme était l'un des 3 thèmes traités ce soir-là. Et quelques jours plus tard, le 19 novembre, nous organisons une Commission Aménagement Urbanisme Environnement. Les lignes d'action sont finalement claires. Elles sont inscrites dans notre programme de campagne et sur la « **fiche thématique n°1/10 Urbanisme** » que nous avons diffusée largement. Rappelez-vous, je vous les ai commentées dès notre prise de fonctions.

**LH : Est-ce pour cela que vous les présentez et les remettez systématiquement lors d'une première rencontre avec un promoteur ou un organisme institutionnel ?**

**BMR :** Vous avez parfaitement compris. Rappelons les 4 objectifs :

- > **Une vision de la commune à 15 ans** tenant compte des attentes pour la préservation du « village » et des contraintes environnementales : qualité de vie et bien-être de l'ensemble des habitants,
- > **Un plan local d'urbanisme** -le fameux PLU- modifié et largement **approuvé par les Bucois**,
- > **Tout projet** est justifié et **concerté avec les Bucois**,
- > **Une zone d'activité économique attractive** avec du tertiaire et des technologies de pointe garantissant des revenus pérennes.



Nous avons pris le soin de détailler 8 actions qui nous paraissaient primordiales. C'est cet ensemble d'orientations qui conduit l'action de notre équipe municipale et qui me sert, ainsi qu'à ma collègue Conseillère municipale Véronique Huynh, de fil conducteur permanent lors de l'étude d'un dossier d'urbanisme.

**LH : S'agissant du projet de maison médicale, avez-vous mis en pratique ces grands principes ?**

**BMR :** Oui. Nous nous trouvons face à 2 choix possibles : poursuivre ce projet ou l'abandonner. Alors que tout avait été bloqué par la pandémie et que l'activité s'apprêtait à reprendre.

**« Nous avons tenu à le décortiquer et à en vérifier d'abord sa pertinence. »**

Dès début septembre notre première initiative a été de rencontrer l'architecte, d'entendre ses explications, et parallèlement nous avons pris la décision de suspendre le projet pendant un maximum de 2 mois. Ce qui nous a laissé le temps d'**analyser 26 critères** : l'aptitude du bâtiment à permettre la gestion correcte d'une pandémie du type de celle que nous vivons, les capacités de stationnement pour les praticiens et les patients, l'accès aux personnes à mobilité réduite, la qualité de l'étude de faisabilité technique et financière, etc. Constat sans appel : **20 critères** sur

26 étaient jugés **négatifs**. Durant ce temps d'analyse, nous avons rencontré avec les Services chacune des 9 entreprises titulaires des 10 lots de travaux afin d'évaluer sa situation financière et sa charge de travail à la suite du premier confinement. Mais aussi afin d'évaluer le coût d'un arrêt total du projet. En synthèse :

**« Le 12 octobre, en Bureau municipal, la décision est prise de stopper définitivement ce projet et de lancer une nouvelle étude à mener dès le départ en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé et les professionnels de santé ».**





### **LH: Et pour l'orientation d'aménagement et de programmation dite OAP2 -Blériot-Huguier-Les Lavandières-, qu'en est-il ?**

**BMR :** Même type de démarche : décortiquer les rares pièces du dossier avec les Services, analyser, confronter les assertions du PLU avec la réalité des choses, consulter les professionnels de l'immobilier et les organismes publics capables de nous accompagner, et entrevoir des pistes de scénarios pour ce quartier de centre de ville, en cohérence avec nos objectifs :

- proposer une palette complète d'offres immobilières aux Bucois,

- densifier avec raison - ne perdons jamais de vue que la commune a pris l'engagement devant les pouvoirs publics d'atteindre 6.500 habitants à horizon 2030 -,
- implanter des commerces de proximité,
- ouvrir les perspectives dans l'espace urbain,
- et des possibilités de mobilités douces.

La commune souhaite travailler en toute transparence avec les Bucois : je le rappelle, une première réunion publique s'est tenue le 3 novembre en visioconférence. Le 24 novembre, une seconde réunion a été organisée spécialement en présentiel pour

les propriétaires impactés par le périmètre de cet OAP2 afin de leur exposer notre démarche. D'ores et déjà, le constat est simple : prix élevé d'une partie du foncier déjà acquis par la commune pendant 3 ans mais aucun véritable projet concret au bout du compte. Il faudrait parvenir à un total d'au moins **200 logements** pour rentabiliser l'opération sur le périmètre global de cet OAP2. **C'est inacceptable à nos yeux.** Nous explorons donc d'autres scénarios.



**LH : Venons-en à l'OAP4 -Geneste-Maison Blériot-, pouvez-vous expliquer aux Bucois où vous en êtes ?**

**BMR :** Vous savez que cet OAP4 a fait l'objet d'une annulation juridictionnelle et qu'il n'a donc plus d'existence juridique. Pour une facilité de langage, nous continuons à utiliser ce vocable. Cet OAP4 se composait de 3 parties : **2 projets privés** (Est-Maison Blériot et Ouest-Geneste) et **un projet communal** (communément appelé « terrain Pages »). Sur ce dernier projet, la vente a été finalisée il y a quelques semaines et les réflexions sur l'aménagement démarrent. Quant à l'OAP4 Ouest-Geneste, il a fait l'objet fin juillet d'une présentation en mairie par le porteur de projet. Nous nous sommes livrés à une analyse en vue d'une nouvelle rencontre le 26 novembre : la commune a présenté des prescriptions et des orientations qu'elle entend voir intégrer dans la conception du projet. Enfin, pour la partie Est-Maison Blériot, une présentation a

été faite le 26 septembre et pour le moment, nous n'en sommes encore qu'au stade d'une esquisse de projet.

**LH : Dernier point important pour les Bucois, le PLU : quelle démarche avez-vous initiée ?**

**BMR :** En fait, nous avons proposé, avec vous et Madame Sauve la Directrice Générale des Services, de mener 2 procédures parallèles d'évolution du document d'urbanisme. L'une à horizon 6-12 mois pour les modifications de règlement qui ne nécessitent pas d'enquête publique. En effet, nous avons identifié **une douzaine de points réglementaires** à ajuster qui sont jugés indispensables en raison **de difficultés d'interprétation** relevées dans des dossiers d'urbanisme. Nous avons lancé la démarche avec un cabinet d'assistance à maîtrise d'ouvrage qui nous accompagne afin de ne pas perdre de temps.

En parallèle, un temps long à horizon 12-18 mois est nécessaire afin de travailler plus en profondeur sur notamment l'OAP2, l'OAP4 ou la zone d'activité. Là encore, nous ferons appel à la consultation et la collaboration des Bucois.

**« Nous travaillerons dans la transparence avec le souci constant du bien commun. »**

**LH : On parle aussi beaucoup de city-parc, de skate-parc, d'OAP5 (Fort du Buc), de renaturation de la Bièvre, de stationnement sur le Pré Saint-Jean ou à proximité du MLK et du LFA. Que pouvez-vous nous en dire à ce stade ?**

**BMR :** Notre équipe est soucieuse de ces différents points et nous aurons l'occasion de les aborder aussi lors des prochains BUC Info et des prochaines réunions publiques.



## Le nouveau gymnase

La commune de Buc accueille un nouveau gymnase pour ses habitants, ce projet permet de fournir plus d'espace pour pratiquer les nombreux sports proposés.

Vous y retrouverez plusieurs disciplines telles que le handball, le basketball, le volley-ball, le badminton qui se dérouleront dans la grande salle. Cette nouvelle infrastructure comprendra également une salle de musculation, une salle de danse ainsi qu'un dojo.

C'est à deux pas du gymnase Dufranne, que vous trouverez ce nouveau complexe de 2 400 m<sup>2</sup>.

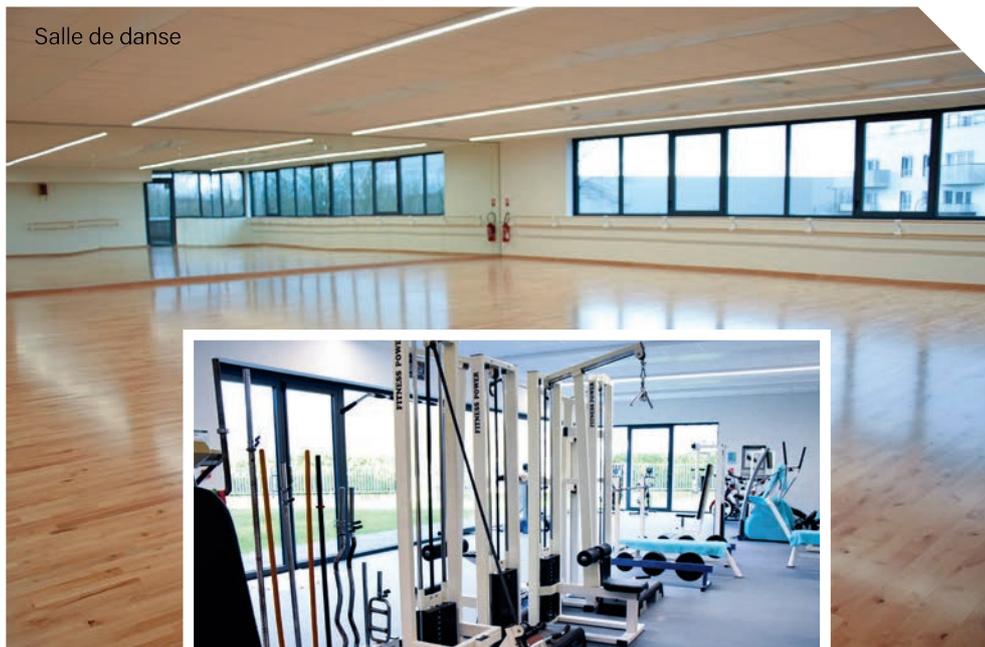
Pour le moment aucun nom n'est donné mais :

**« Nous comptons sur vous pour donner votre avis ! »**

Sur proposition des associations, vous devrez choisir le nom de ce nouveau gymnase.

La Municipalité tient à remercier la Communauté de Versailles Grand Parc et le Comité des Yvelines qui ont financés une partie de ce projet coûtant 4 207 000€.

Salle de danse



Salle de musculation



Terrain multisports

Gymnase



Dojo

Livré par Scoping BET fluides, thermique et qualité environnementale aux côtés de l'agence Engasser + associés, ASTUCE Béton et ALTIA.



## SIAB, SIAVB quelle différence ?

Notre commune adhère à deux syndicats intercommunaux aux acronymes très voisins : le SIAB et le SIAVB.

### SIAB : Syndicat Intercommunal de l'Amont de la Bièvre

Créé en 1967 le Syndicat Intercommunal d'Études et d'Aménagement de la Vallée de la Bièvre (SIEAPVB), a comme objectif la protection des sites boisés de la vallée de la Bièvre et le renforcement des liens entre les villes de la vallée.

Parmi ses premières actions, il promeut et encourage la création du CES d'Igny et la transformation du lycée technique de Buc en CES.

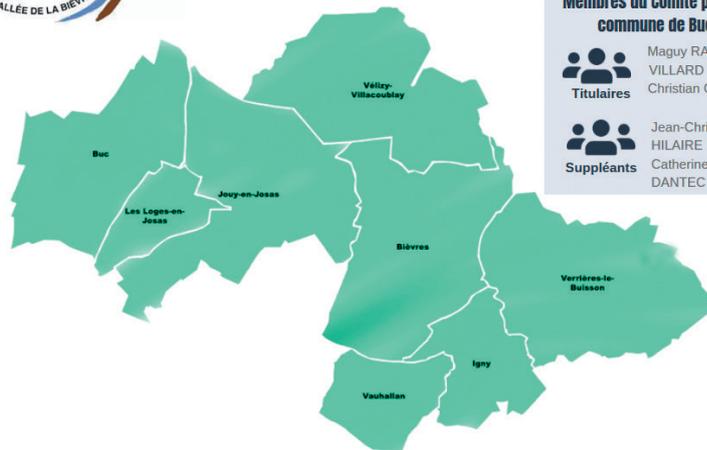
En 1970, un promoteur du nom de Robert Zellinger de Balkany, promoteur entre autres de Parly 2, Vélizy 2, Rosny 2, et bien d'autres, porte son dévolu sur le Domaine de Monteclin. C'est, parmi plusieurs projets présentés, un programme de 120000 m<sup>2</sup> de logements et de bureaux qui doivent voir le jour sur les 9 hectares constructibles du Domaine.

En 1971, la municipalité de Bièvres, fraîchement élue, décide de s'opposer à toute urbanisation massive sur le Domaine et fait appel à la solidarité des maires de la vallée pour l'aider dans son combat.

Commence alors l'histoire récente du Domaine de Monteclin.

En 1974, après trois années de négociations acharnées, le préfet déclare d'Utilité Publique l'acquisition du Domaine de Monteclin par le Syndicat. Devant le refus du promoteur, une procédure d'expropriation est mise en œuvre. La preuve était faite que la solidarité des villes de la vallée pouvait permettre de sauver d'une urbanisation massive et définitive de la Haute Vallée de la Bièvre Amont.

Le 7 juillet 2000, par décret paru au JO du 18 juillet, la Haute Vallée de la Bièvre est classée par le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement au même titre que la plaine de Versailles.



**Président**  
Gilles CURTI  
Maire-adjoint de  
Jouy-en-Josas

**Membres du Comité pour la commune de Buc**

**Titulaires**  
Maguy RAGOT-VILLARD et  
Christian GASQ

**Suppléants**  
Jean-Christophe HILAIRE et  
Catherine LE DANTEC

En 2015, le SIEAPVB devient SIAB (Syndicat Intercommunal de l'Amont de la Bièvre).

### Le Domaine de MONTÉCLIN

Le syndicat gère, au cœur de la Haute Vallée de la Bièvre, un domaine de 42 hectares. Le but premier est de permettre à un public familial de profiter d'un environnement d'exception à seulement 15 km du centre de Paris.

Un espace boisé de 33 hectares vous permet de découvrir, suivant les saisons, une grande variété faunistique et floristique, par des chemins forestiers aménagés. Neuf hectares du domaine dédiés à des activités ludiques et récréatives feront découvrir, à vous et à vos enfants, la forêt sous un autre angle. A savoir, un poney-club, un club canin, l'accrobranche, des promenades randonnées avec des sentiers balisés.

Le patrimoine de la Vallée de la Bièvre bénéficie d'un patrimoine naturel riche et préservé et le comité s'emploie à développer le patrimoine architectural, faire connaître des sites et plus spécifiquement pour Buc : l'Aqueduc, le Château, et l'Aéroparc Louis Blériot.



Plus d'infos :

[www.siab.fr](http://www.siab.fr)



<https://www.facebook.com/DomaineDeMonteclin/>



[https://twitter.com/SIAB\\_Monteclin](https://twitter.com/SIAB_Monteclin)



[https://www.instagram.com/siab\\_monteclin/](https://www.instagram.com/siab_monteclin/)



Château de Buc



Aéroparc Louis Blériot



La Bièvre

## SIAVB : Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Vallée de la Bièvre

**Le SIAVB pour « Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Vallée de la Bièvre » est un second établissement public de coopération regroupant 17 communes du bassin versant de la Bièvre.**

Il a pour vocation l'entretien de la rivière Bièvre et ses affluents (rue de Saint-Marc, de Vauhallan, ...) dans un souci de préservation et de mise en valeur de l'environnement.

Depuis 1945, le SIAVB œuvre à protéger la vallée contre les risques d'inondation. Grâce à un système performant de télégestion, nous n'avons plus de crue à déplorer dans la vallée depuis 1982. Ce dispositif repose sur un système informatisé de régulation de la Bièvre à partir de plusieurs bassins de rétention (dont l'étang de la Geneste à Buc). L'ouverture des vannes de sortie de chaque bassin est commandée par la capacité hydraulique maximum du bief aval. La commande centralisée est située au siège du syndicat à Verrières-le-Buisson.

Le SIAVB entreprend actuellement la remise en état de fonctionnement de l'ouvrage de régulation de l'étang du Pré-Clos à l'extrême sud de la commune (entre la Z.A.E. et l'aérodrome de Toussus).

L'année dernière, une action du syndicat n'a pas échappé aux bucois soucieux de leur environnement : l'abaissement du niveau d'eau de l'étang de la Geneste. Cet abaissement permet à la fois la possibilité d'un survolume en cas d'inondation et de regagner de la zone humide en queue de bassin.

Le SIAVB travaille aussi à la reconquête écologique de la Bièvre, à sa « renaturation ». Des travaux spectaculaires dans les communes aval de Buc ont déjà eu lieu : reméandrage de la rivière, suppression d'ouvrages en béton. Avec des berges à nouveau en pente douce et avec des zones humides à nouveau connectées au cours d'eau, une plus grande biodiversité peut se développer.

C'est aussi le SIAVB qui réalise le programme de fauchage des berges de la rivière 1 ou 2 fois par an et de faucardage (fauchage des plantes aquatiques).

Autre mission du syndicat : le transport des eaux usées pour toutes les communes adhérentes, soit environ 50 km de canalisation, jusqu'aux collecteurs du SIAAP à Antony, lesquels les acheminent jusqu'à la station d'épuration de Seine Amont à Valenton.

Le SIAVB procède actuellement à l'éloignement du collecteur attendant au cours d'eau entre le haras de Vauptain et le Petit Jouy afin de pouvoir travailler plus facilement, dans un second temps, à la renaturation de la rivière.

Et pour finir, le SIAVB veille à la conformité des rejets domestiques ou non dans la rivière par l'application du règlement sanitaire. En 2019, plus de 250 contrôles et une cinquantaine de contre-visites ont été effectués en sites industriels comme auprès de particuliers. Près de 40% des riverains contrôlés non-conformes rejetaient des eaux usées dans le milieu naturel.

Le SIAVB est administré par un comité syndical de 56 délégués (pour la commune de Buc, il s'agit de Jean-Christophe HILAIRE, maire adjoint délégué à l'environnement et de Juliette ESPINOS, conseillère municipale), son président est le maire d'Igny, Francisque VIGOUROUX.

**+** Plus d'infos :  
[www.siavb.fr](http://www.siavb.fr)

# Associations



## Association « Quartier du Cerf-Volant » Confinés mais on va à l'école à pied !



**E**n raison du reconfinement, la navette scolaire du Cerf Volant a été suspendue pendant le mois de novembre. Afin d'encourager les familles à se rendre à l'école autrement qu'en voiture, l'association Quartier du Cerf Volant a proposé la mise en place d'un pédibus. Chaque matin, les familles se retrouvent (gestes barrières respectés !) pour rejoindre l'école à pied par les petites

ruelles du quartier. Les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents.

Cette action permet de réduire l'afflux de voitures au Pré St-Jean, de favoriser la mobilité des enfants... et d'arriver de bonne humeur et bien réveillés à l'école !

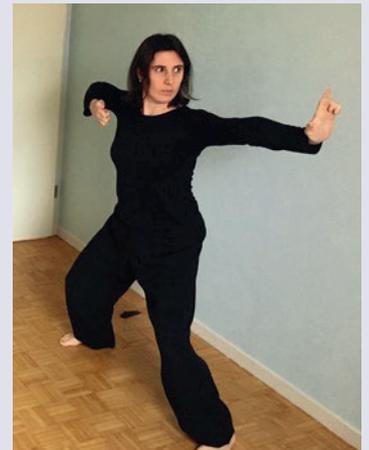
L'association a invité l'adjoint aux Travaux, à la voirie et à l'aménagement, ce qui a permis d'examiner ensemble certains points d'amélioration pour la sécurité des piétons.

## Association « Le temps de soi »

**M**algré le confinement, les cours de Qi Gong continuent en visioconférence !

Il est important de garder le contact avec ses adhérents et la pratique du Qi Gong aide à traverser cette période difficile : diminution du stress, apaisement, amélioration de la santé... Les adhérents sont redynamisés et aiment partager ce moment où le sourire et la bienveillance sont au rendez-vous !

**+** Contact :  
06 20 94 07 37  
buc.letempsdesoi@gmail.com



## Association « Step to dance »

**U**ne rentrée sportive chez Step To Dance et toujours en danse, même à distance !

Grâce à toute l'équipe, malgré cette période, l'association Step to Dance reste positive et proche de ses élèves, pour partager cette passion qui nous lie tous. Entre tutos et cours en visio, les élèves, toujours motivés et investis, continuent à danser en s'adaptant !

STEP TO DANCE : association de danse Hip Hop ( tout public & niveaux à partir de 5 ans).

**+** Retrouvez nous sur :  
@steptodance  
ou sur notre Site web : <https://www.steptodance.fr>





## Association « Secours catholique »

**La détresse, financière ou morale, est partout en France. La crise sanitaire que nous vivons actuellement l'amplifie encore et frappe en priorité les plus démunis. Notre ville n'est pas épargnée.**

A Buc, au sein de l'équipe locale du Secours Catholique, une vingtaine de bénévoles tentent d'apporter aide et réconfort à travers différentes actions :

- Soutien scolaire auprès des élèves en difficultés scolaires dans les écoles élémentaires, au collège, au foyer La Maison et au Château des Côtes aux Loges en Josas.

- Accompagnement des familles en difficulté.
- Visite aux personnes isolées, âgées ou malades, à domicile, à la maison des Sages et à l'EHPAD.
- Veille téléphonique auprès des personnes en demande de lien social.
- Fourniture de paniers alimentaires à l'épicerie solidaire à Versailles.
- Organisation de rencontres festives et conviviales pour les bénéficiaires.

**Beaucoup de bucois veillent déjà sur leurs voisins et amis âgés, sans faire de bruit.**

Si vous souhaitez nous rejoindre, nous serons heureux de vous accueillir, ensemble, chacun est plus fort. Pour que le bonheur de vivre à Buc soit partagé pour tous, et que personne ne soit oublié !

**+ Elisabeth de Gonneville et Elisabeth Morelli de l'équipe du Secours Catholique à Buc**

**06 63 57 19 56**

**secours.catholique.buc@gmail.com**

## Association « Créons ensemble »

**Créons Ensemble propose des ateliers créatifs pour les enfants en visio conférence tous les mercredis de 14h à 16h.**

Le matériel est préparé et mis à disposition des parents dès 11h le mercredi (à Buc-Haut Pré). Ensuite nous nous rejoignons en vidéo pour que vos enfants réalisent des merveilles. Dans les prochains ateliers, nous préparerons des décorations de Noël.

Le tarif est de 15€ les 2 heures, matériel inclus.

**+ Contactez moi pour de plus amples informations :**

**Cathy au 06 62 04 93 22**

Je suis également animatrice de TAP dans les écoles bucoises.



# Démocratie constructive



## Le premier BUDGET PARTICIPATIF de Buc est lancé !

Ce dispositif destiné à être un outil démocratique permettra aux habitants de la commune de s'investir activement dans des projets nouveaux, au plus proche de leurs besoins.

A travers cet outil de démocratie constructive, chacun pourra ainsi contribuer à la transformation de la ville et apporter un réel changement structurel de la participation citoyenne.

### “Un budget de 100,000 euros”

Chaque année, la mairie allouera une partie de son budget d'investissement pour la mise en place des projets des Bucois.

Ainsi, pour ce premier Budget Participatif, ce sont 100,000 euros qui sont réservés. Le dispositif est ouvert à tous les Bucois de plus de 16 ans.

### “Une plateforme collaborative dédiée”

Les projets proposés doivent être d'intérêt général et relever de la compétence communale. Ils seront déposés sur une plateforme de participation citoyenne, qui est disponible depuis fin novembre sur le site dédié : <https://participation-citoyenne.mairie-buc.fr/>.

### “65 projets déposés !”

Le comité de présélection, présidé par le Maire, des élus du Conseil Municipal (2 élus de la majorité et 2 élus de l'équipe minoritaire), de 3 citoyens tirés au sort et des agents des services municipaux ont procédé à la première phase d'analyse des 65 projets reçus. Les services vont



maintenant poursuivre l'étude de faisabilité jusqu'à fin janvier. Les projets pourront être ajustés, adaptés ou fusionnés.

Les projets admissibles seront alors soumis au vote des Bucois, de plus de 16 ans. Chaque Bucois aura droit à 3 votes. Les projets ayant récolté le plus de suffrages, dans la limite de l'enveloppe de 100,000 euros, seront retenus.

Soyez donc imaginatifs,  
persuasifs, réalistes,  
constructifs...

Vous proposez,  
vous décidez,  
nous réalisons !

## Les conseils de quartier

En ce mois de décembre, nous relançons les conseils de quartier.

Pour rappel, les conseils de quartier ont pour mission de favoriser la participation active des habitants de la commune à la réflexion et à l'élaboration des projets qui les concernent au plus près de leur lieu de vie. Les conseils de quartier sont des instances de consultation sur les projets concernant le quartier.

Ils contribuent à l'information des habitants sur les projets de la municipalité, de Versailles Grand Parc et, plus largement, du territoire qui peuvent avoir une influence sur la vie quotidienne dans le quartier. Réciproquement, ils contribuent à une meilleure prise en compte des besoins et des souhaits des habitants par la municipalité.

Dans ce cadre, les membres des conseils de quartier s'engagent ainsi à œuvrer pour l'intérêt général de la Ville et du Quartier.

Ils peuvent être associés aux travaux des groupes de travail, comités consultatifs ou des ateliers citoyens qui concernent leur quartier.

## DEVENEZ MEMBRE DU CONSEIL DE VOTRE QUARTIER

Candidatez jusqu'au 8 janvier  
en envoyant un mail à  
[cabinetdumaire@mairie-buc.fr](mailto:cabinetdumaire@mairie-buc.fr)



Alors pour participer vous aussi à votre conseil de quartier,  
candidatez : [cabinetdumaire@mairie-buc.fr](mailto:cabinetdumaire@mairie-buc.fr)

**Les trois conseils de quartier sont reconduits avec de nouveaux noms à définir, lors des premières réunions de quartier en janvier, pour Buc Nord et Buc Sud. Buc Château restant inchangé.**

Afin de favoriser un riche échange entre habitants, il est souhaitable que chaque conseil comprenne jusqu'à quinze membres, désignés pour 3 ans, issus de diverses zones résidentielles d'un quartier. Et pour assurer un lien fluide avec le Bureau Municipal, le Maire nommera pour chaque conseil, un conseiller municipal référent, ainsi qu'un suppléant. Chaque conseil est animé par trois coordinateurs.

Le conseiller municipal référent a pour mission d'assurer la bonne communication entre le conseil et l'équipe municipale et de présenter les demandes du conseil de quartier.

### Que faire dans un conseil de quartier ?

Outre les échanges sur les projets concernant le quartier, un conseil peut décider de monter ensemble un projet d'envergure, nécessitant des moyens financiers ou l'aide des équipes techniques de la mairie. Il peut ainsi décider de soumettre un projet dans le cadre du Budget Participatif, qui vient également d'être lancé.

### Renforcer les liens dans notre Village !

Le conseil de quartier est encore plus qu'avant le lieu privilégié pour créer un esprit de solidarité entre les différents quartiers de notre commune : mieux connaître notre village par des visites et randonnées, favoriser l'entraide, encourager les échanges intergénérationnels, participer à l'organisation et la mise en place, avec l'aide des équipes de la mairie, d'un comité des fêtes !

**Rejoignez vite votre conseil de quartier  
et candidatez jusqu'au 8 janvier !  
[cabinetdumaire@mairie-buc.fr](mailto:cabinetdumaire@mairie-buc.fr)**

Les réunions individuelles par quartier auront lieu en Janvier,  
avec les conseillers municipaux référents.

# Arrêt sur images

## Spécial Centre de Loisirs



**Mercredi 18 novembre**

Les enfants du groupe d'Anaïs (MS&GS) de l'accueil de loisirs du Pré Saint-Jean ont réalisé une fresque sur les droits de l'enfant.

**Vendredi 29 octobre**

Une sorcière et d'autres personnages imaginaires se sont invités au sein de l'accueil de loisirs Louis Clément.



**Vendredi 6 novembre**

Les enfants de l'accueil de loisirs Louis Clément ont fêté Halloween et pour l'occasion ils ont sorti leur plus beau déguisement !



**Mercredi 18 novembre**

Les enfants du groupe de Marie (7-8 ans) de l'accueil de loisirs du Pré Saint-Jean après avoir réalisé un magnifique calendrier de l'aveut.



**Mercredi 25 novembre**

Un groupe d'enfant de l'accueil de loisirs Louis Blériot a découvert le jeu de société Circino. En collaboration avec le Département des Yvelines, la société Créacom Games a créé cette chasse au trésor qui prend comme support Buc et d'autres villes des Yvelines ! (Disponible en prêt à l'Espace Ludique dès sa réouverture).



## Énigme

J'ai un chapeau, mais pas de tête.  
J'ai un pied mais pas de chaussures.

Qui suis-je ?

## A faire chez soi ?



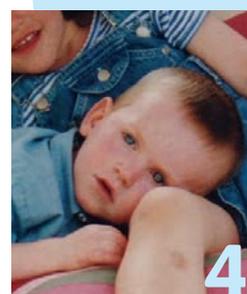
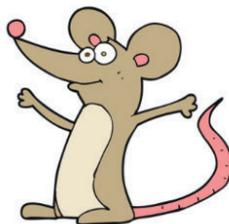
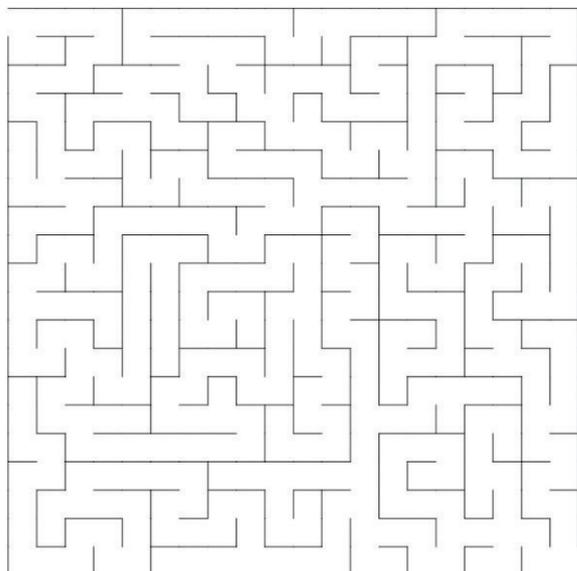
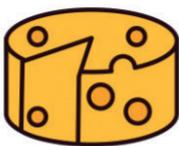
C'est toujours bien sympathique de jouer aux cartes avec les enfants. Mais voilà, selon les jeux, les enfants ont du mal à tenir correctement toutes les cartes dans leurs petites mains.

On peut fabriquer dans une chute de palette un petit support tout simple, pour tenir les cartes en place :



## Labyrinthe

Aide Oscar la souris à retrouver son morceau de fromage



Baptiste

Patricia

Laureen

Anaïs

Pré Saint-Jean

Louis Clément

Louis Blériot

L'Espace Jeunes

RÉPONSES QUI EST-CE ? :

Un champion

RÉPONSES ÉNIGME :

PHOTO 1 : Laureen animatrice à Louis Clément  
PHOTO 2 : Patricia animatrice à Louis Blériot  
PHOTO 3 : Anaïs animatrice à l'Espace Jeune  
PHOTO 4 : Baptiste animateur au Pré-St-Jean

# Solidarité handicap

## L'ESAT Jean-Pierrat

**POPULATION ACCUEILLIE ET CAPACITÉ D'ACCUEIL :** Agrément de 153 places, équivalent temps plein destinées aux adultes en situation de handicap (déficiences intellectuelles et/ou troubles psychiques) âgés de 18 à 60 ans.

**CONDITIONS D'ORIENTATION :** La demande relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle est faite auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées qui délivre une notification de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé avec orientation professionnelle en ESAT.

**MISSIONS ET ACTIVITÉS :** L'ESAT offre des activités à caractère professionnel aux personnes en situation de handicap dont les capacités ne leur permettent pas, momentanément ou durablement, de travailler dans une entreprise ordinaire ou dans une entreprise adaptée.

(Entretien des connaissances, formation professionnelle, actions visant l'autonomie et l'implication dans la vie sociale).

**Une structure de mise au travail et une structure médico-sociale,** dispensant des soutiens éducatifs, paramédicaux, apprentissages, formations...

Ces activités encadrées par des moniteurs permettent de maintenir les acquis mais aussi de développer de nouvelles connaissances. Elles se conjuguent à un accompagnement social. L'ensemble de cet accompagnement personnalisé permet de :



- développer les capacités et compétences,
- définir les choix professionnels,
- renforcer les motivations,
- augmenter l'autonomie,
- orienter vers une insertion professionnelle...

**SECTEUR MÉDICO SOCIAL :** différentes formations et activités médico-sociales qui visent à favoriser l'intégration des travailleurs dans la société, soit par la recherche d'autonomie, soit par la recherche de l'épanouissement personnel.

**SECTEUR PRODUCTION :** des activités professionnelles déclinées en grands pôles sur un espace de 3 600 m<sup>2</sup> de locaux mis à disposition des travailleurs et des professionnels :

- Conditionnement et stockage

- Espaces Verts
- Travaux de blanchisserie et de pressing écologique
- Entretien des locaux
- Self
- Travaux de secrétariat et d'accueil, archivage et saisie informatique
- Conciergerie

**PROJET 2020 :** des actions pour promouvoir l'accompagnement des travailleurs handicapés vieillissants proches de la retraite et pallier toute éventuelle rupture de parcours.

+ [esat.jeanpierrat@delos78.fr](mailto:esat.jeanpierrat@delos78.fr)  
<https://www.delos78.org/ESAT-Jean-Pierrat-280.html>  
Directeur : Patrice MANCINI

## Permanence HANDICAP

**V**ous êtes en situation de handicap ou aidant ?  
Nous vous proposons une permanence pour recueillir vos difficultés et vous accompagner dans la recherche de solutions.

A partir de janvier 2021, Frédérique Sarrau, conseillère municipale déléguée au handicap et à l'accessibilité, tiendra pour les Bucois une permanence « Écoute handicap enfants, adultes ou seniors », pour des personnes, ou leurs proches, en situation de handicap.

Cette permanence, en toute confidentialité, aura lieu tous les 2<sup>èmes</sup> mercredis de chaque mois (hors vacances scolaires) de 13h à 17h, sur rendez-vous.

Date des futures permanences : Mercredi 13 janvier 2021 ; Mercredi 10 février 2021 ; Mercredi 10 mars 2021.

+ **Pour prendre RDV : Contactez le CCAS au 01 39 20 71 42 ou inscrivez-vous directement à l'accueil de la Mairie.**

## SOLIDARITÉ CORONAVIRUS

**Besoin d'aide pendant le confinement ?**

Portage de course, petits services, appel téléphonique ...

Contactez le  
01 39 20 71 29 ou  
ccas@mairie-buc.fr

Devenez vous aussi  
bénévole et proposez  
votre aide !

Contactez le 01 39 20 71 29 ou ccas@mairie-buc.fr

Le CCAS, les associations et des bénévoles de la commune proposent leur aide aux personnes isolées et vulnérables pendant ce confinement : Portage de courses, petits services, appels téléphoniques...

**Pour vous protéger et protéger les autres, restez chez vous.**

+ **N'hésitez pas à contacter la Mairie si vous souhaitez bénéficier de ces aides - ou si vous souhaitez apporter votre aide.**

Les restaurants bucois  
vous proposent un menu de Noël.

# Menu bucois



## Ingrédients :

8 escalopes de foie gras cru (40gr chacune)  
20g de sucre semoule  
50cl de fond de canard (ou fond de veau à défaut)  
Sel/poivre

Entrée  
Proposée par le restaurant  
**La Théière Gourmande**



## Escalopes de foie gras de canard poêlées au verjus

- 1) Saler et poivrer les escalopes, passer dans une poêle chaude (2 min de chaque côté),
- 2) Réserver les escalopes sur un papier absorbant,

- 3) Dégraisser la poêle de cuisson, ajouter le sucre, laisser caraméliser,
- 4) Déglacer avec le verjus, rajouter le fond de canard et réduire à bonne consistance.



Plat  
Proposé par le restaurant  
**La Fringale**

## Chapon farci, jus aux marrons purée de céleri-rave



## Ingrédients

(Pour 8 à 10 personnes) :

1 Chapon  
Marrons cuits 500g  
Céleri-rave 2 pièces  
Sel de céleri  
Beurre doux ou demi-sel 120g

### Jus :

Oignon ½ pièce  
Carotte 1 petite ou ½ grosse  
Gousses d'ail 2 pièces  
Vin Blanc 5cl  
Feuille de laurier 1 feuille  
Thym 1 branche  
Queue de Persil

### Farce :

Chair à saucisse 160g  
Foies du chapon  
Poitrine fraîche 50g  
Échalotes 2 pièces  
Gousse d'ail 2 pièces  
Œuf 2 pièces  
Persil plat 1 botte  
Champignons de paris 150g  
Porto 5cl  
Cognac ou armagnac 5cl  
Chapelure 60g  
Sel 15g  
Poivre 5g

### 1) Le Chapon :

Pour commencer il vous faut désosser le Chapon. Soit vous demandez à votre boucher de vous désosser le chapon, soit vous prenez votre courage à deux mains et le faites vous même. Il existe plusieurs tutoriels sur internet pour vous aider au désossage. Celui de [chefenligne.com](http://chefenligne.com) est bien expliqué.

### 2) Le jus :

Cassez les os du chapon avec des ciseaux à volaille ou une feuille de boucher. Faites-les revenir dans une casserole puis ajoutez les légumes. Une fois bien colorés, dégraissez puis déglacez au vin blanc. Laissez réduire puis mouillez à l'eau à hauteur, y ajouter les queues de persil, thym et laurier. Laissez frémir environ 2h. Tamisez le jus et réservez.

### 3) La farce :

Passez au hachoir les foies, l'échalote suée, les champignons de paris poêlés et les gousses d'ail. Dans un saladier mélangez la farce avec les

œufs, la chair à saucisse et la poitrine coupée en petits morceaux. Pour finir ajoutez la chapelure, le sel, le poivre, le persil ciselé et l'alcool. Ou bien demandez là à votre boucher.

### 4) Le roulage et cuisson :

Posez le chapon désossé sur une planche. Étalez la farce en partant du milieu vers l'extérieur du chapon. Roulez le Chapon et ficelez le boudin tous les 5 cm environ. Cuire 45 min à 180 degrés. Les 45 minutes écoulées, dégraissez le plat, ajoutez les marrons autour du chapon avec le jus et finir de cuir 20 minutes à 160 degrés.

### 5) Purée de céleri-rave :

Épluchez les céleris. Roulez-les dans l'aluminium et les cuire à 170 degrés pendant environ 1h. Il faut que le couteau rentre dans le céleri sans forcer. Une fois cuit, coupez-le en morceaux dans le mixeur. Ajoutez 120g de beurre doux ou demi-sel et mixez. Assaisonnez-le avec du sel de céleri pour renforcer le goût.



## Ingrédients :

180g de sucre  
100g d'œufs  
250g de noix de coco râpée

Dessert  
Proposé par  
**La boulangerie Le Pain qui Chante**

## Rocher coco

- 1) Mélanger le sucre et les œufs jusqu'au blanchissement de l'appareil.
- 2) Ensuite incorporer petit à petit la noix de coco râpée.

- 3) Faire des petites boules en forme de triangle de 30g environ.
- 4) Mettre au four à 165° pendant 8 à 10 minutes.



## POUR BUC NATURELLEMENT

### **Vous avez dit Démocratie Participative ?**

Près de six mois se sont écoulés depuis la mise en place de la nouvelle équipe municipale. La situation de confinement des dernières semaines complique la vie démocratique locale et le fonctionnement usuel des conseils municipaux, des comités et des commissions.

Cette situation est peut être un motif du démarrage tardif des commissions qui doivent permettre le fonctionnement démocratique de notre conseil municipal entre les groupes qui le composent.

Toutefois, les efforts de transparence menés par la majorité en place se sont, pour lors, essentiellement limités à une information « a posteriori » sur les axes et les actions qu'elle définit. Dans ces conditions, notre volonté d'être une force de propositions et d'analyse s'est retrouvée aphone et ne permet pas de collaborer efficacement aux réflexions.

Pour illustrer le propos, prenons l'exemple de la réunion publique 2.0 du 3 novembre qui a rassemblé plus d'une centaine de Bucois. Si l'initiative de cette réunion en ligne est fort louable, les objectifs affichés de partages et d'échanges n'ont pas été atteints. En effet, nous avons plutôt eu droit à une information

sur les contacts pris par l'équipe majoritaire en place et les méthodologies employées pour traiter tel ou tel sujet : **OAP n°2, budget participatif, maison médicale**, etc...

Les conseillers municipaux du groupe Pour Buc Naturellement en ont appris tout autant que les citoyens participants ! En effet, alors que cette soirée d'exposé se déroulait, aucune commission, aucun comité ne s'était réuni, pas même en visioconférence..

En conséquence, l'impression générale qui se dégage est que les choses semblent tranchées par la majorité qui se contente ensuite d'informer : déplacements du projet de Maison Médicale, du Skate Park, de l'Espace Jeunes, semaine scolaire de 4 jours jusqu'à nouvel ordre, modification des horaires des écoles... De même, la nouvelle gouvernance promue lors de la campagne ne peut se limiter à l'élaboration d'un budget participatif représentant 1% du budget d'investissement au risque d'occulter **la concertation sur les 99% restants**.

Depuis mi-novembre, les commissions ont enfin commencé ainsi que certains groupes de travail et de réflexions.

Nous pouvons nous satisfaire de la qualité des échanges et de la volonté de la part

du groupe majoritaire de nous engager à proposer et apporter des solutions, ce qui est notre volonté la plus ferme.

Participer et contribuer au développement de notre commune et à la préservation de notre cadre de vie, préparer Buc à tous les challenges que nous réserveront le changement climatique et la vie après le Covid restent **notre volonté la plus grande**. Gageons que la majorité actuelle saura tirer parti des compétences et des idées de notre groupe... pour Buc, naturellement.

En ces temps très particuliers, qui nous marqueront tous pendant longtemps et qui entravent nos besoins de relations humaines et amicales, nous aimerions que les fêtes de cette fin d'année 2020 vous apportent du repos, de l'apaisement, de la sérénité et de la joie et vous permettent de pouvoir profiter un tant soit peu de vos proches ... en petits comités.

**Prenez bien soin de vous et bonne fin d'année à toutes et à tous.**

**Vos conseillers municipaux : Juliette Espinos, Christian Gasq, Françoise Gaulier, Thierry Hullot, Rémy Jourdan, Catherine Le Dantec et Lorraine Weiss**

## Le saviez-vous ?



### Saviez-vous d'où provient les origines du nom Buc ?

#### **Il existe deux hypothèses sur l'origine du nom Buc.**

La première hypothèse explique que la ville emprunterait son nom au premier seigneur de Buc, Adam de Buch, originaire de Flandre qui vivait en 1223. En 1301, on connaît aussi un Gironte de Buc, officier du roi Philippe le Bel. Cependant, le nom de Buc est connu dès 1159. Il semble donc que ces deux personnages tirent leur nom de leur terre plutôt que l'inverse.

Selon la seconde hypothèse, la plus vraisemblable, le nom Buc viendrait de bosk : buisson, en ancien haut allemand emprunté par le latin médiéval dès 704

(boscus). Cet emprunt devient fréquent dans la première moitié du IX<sup>e</sup> siècle. Le terme Busc est attesté en toponymie dès 937. Il faut savoir que buisson a pris tardivement le sens que nous lui connaissons aujourd'hui. A l'origine, ce mot désignait un terrain boisé. Ainsi, Buc désigne un village au milieu des bois.

Cette analyse du nom Buc est tirée de l'étude de microtoponymie réalisée par Madame Marie-Josée Fontaine sur la commune de Buc en 2002.

Cette étude est consultable au service des archives.



## Mieux connaître la ZAE

### Découvrir ce qui est fait pour dynamiser cette Zone d'Activité Economique

- La ZAE se trouve à la sortie sud de Buc, vers Toussus-le-Noble.
- C'est Versailles Grand Parc VGP qui gère la ZAE, avec l'implication active de la commune.
- 267 entreprises, allant des petites entreprises locales aux grandes entreprises internationales.

### Pourquoi est-ce que cette zone est si importante pour Buc ?

- Elle représente **45% des recettes** de notre budget de fonctionnement.
- Plus de 5000 personnes y travaillent - mais **très peu de Bucois**.
- Des **camions** la traversent chaque jour, source de nuisances sonores et du trafic.



## Entretien de la Zone

La commune travaille avec Nicollin, prestataire de service pour le ramassage des déchets (hors les dépôts sauvages) et avec Allavoine pour les espaces verts - la taille des haies, la tonte, le ramassage des feuilles, qui les occupe bien en automne.



## Une Étude pour redynamiser la Zone

**Créée en 1972, la zone a bientôt 50 ans, et donc a besoin d'être rafraîchie et redynamisée. Une étude de requalification de la zone a démarré en septembre et devrait durer un an.**

Confiée par VGP à une société extérieure, avec notre implication, l'étude comporte plusieurs volets :

- **Mobilité** : accessibilité du site, besoins en termes d'aménagements et d'équipements, partage de la voirie
- **Services** : condition d'accès des services, besoins en termes de nouveaux services
- **Environnement** : cadre actuel, propositions d'améliorations de l'existant

La 1<sup>ère</sup> phase du projet porte sur le **diagnostic et la programmation**. Elle aura lieu de novembre 2020 à mars 2021

**1) Questionnaire** - tout au long du diagnostic - auprès des acteurs économiques de la ZAE et des riverains aux alentours

**2) Diagnostic à vélo** > Pour les travailleurs

- Mobiliser les acteurs économiques
- Recueillir un premier ressenti des usagers
- Établir un diagnostic partagé

**3) Petit-déjeuner économique** - en semaine - Pour les travailleurs

**4) Café du projet** - Pour les travailleurs et les passants

Nous vous tiendrons au courant de l'avancement de cette étude.

## Attirer des Entreprises

- 243 000 m<sup>2</sup> de surface de travail, environ 15%, sont inoccupés, et donc disponibles.
- Pour ce faire, nous avons commencé par un recensement précis de l'état de la zone sous divers aspects, afin de définir les pistes de progrès à mettre en place.
- Plusieurs entreprises nous ont contactés car ils aimeraient s'installer à Buc. Nous étudions avec eux, et avec les agents immobiliers, les possibilités, et cherchons à faire venir des entreprises à haute valeur ajoutée, engendrant le moins de nuisances possibles pour les Bucois.





# REUNION 2.0

## TRANSITION ÉCOLOGIQUE ENVIRONNEMENT



**CONNECTEZ-VOUS**  
**LE MARDI 5 JANVIER**  
**A 20H**

PARTAGES ET ÉCHANGES  
D'INFORMATIONS  
SUR NOS PROJETS,

EN DIRECT SUR FACEBOOK ET SUR  
YOUTUBE VIA NOTRE SITE WEB

